

Administration régionale

Les délégué-e-s régionales (enfin au moins un-e par région) sont en charge de valider les inscriptions à l'extranet. Dès qu'un formulaire d'inscription est enregistré pour une région, les délégué-e-s de la région sont informé-e-s par mail.

Le mail donne un lien pour aller sur l'extranet (il faudra passer par un écran de connexion) et pour valider l'inscription. Il s'agit alors pour valider l'inscription de cocher "Actif" au lieu de "Bloqué" dans "Statut" vers le bas de l'écran puis sur "Enregistrer".

Un mail sera alors envoyé à la personne qui a fait la demande d'inscription lui informant que son inscription a été validée et avec un lien pour se connecter à l'extranet.

ATD Quart Monde

URL source: <http://help.atd-extranet.org/fr/administration-regionale>